

des éléments de preuve contre les forces de sécurité au sujet de plus de 100 meurtres commis en 1989. Selon elle, beaucoup de ces assassinats ne sont pas politiques, mais tout simplement des exécutions sommaires de criminels de droit commun. Le gouvernement du Honduras conteste vigoureusement ces allégations.

Position du Canada

Le Canada ne croit pas que le gouvernement élu du Honduras viole systématiquement les droits de ses citoyens, mais il est extrêmement préoccupé par l'incapacité et la mauvaise volonté apparente de ce dernier à contenir les violations des droits de la personne. Le gouvernement du Canada communique fréquemment ses inquiétudes aux autorités honduriennes, soit pendant des entretiens individuels soit à des forums. L'ambassadeur du Canada au Honduras, qui réside à San Jose au Costa Rica, surveille constamment la situation des droits de la personne au Honduras. Les responsables de l'ambassade du Canada ont fermement exprimé l'inquiétude du gouvernement du Canada, après que des militants des droits de la personne ont reçu des menaces de mort.